



PHOTO à
coller ici

COLLEGE DAVID MARCELLE
5, rue du collège
62420 – BILLY - MONTIGNY
☎ 03.21.20.28.86

SECTION SPORTIVE HANDBALL ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Candidature :

6^{ème} ☐

5^{ème} ☐

4^{ème} ☐

3^{ème} ☐

DATES DU CONCOURS MARDI 16 AVRIL 2024



Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe:

LES PARENTS

Nom et prénom du responsable légal 1 :

Nom et prénom du responsable légal 2 :

Adresse personnelle :

Téléphone portable :/...../... ;/..... Mail :@.....

Profession des parents (Utilisez les codes de la page p 9 pour indiquer votre profession ci dessous)

code profession du responsable légal 1 _____ code profession du responsable légal 2 _____

CHOIX DES LANGUES :

L.V.1 proposée pour tous les niveaux: ANGLAIS L.V.2 : ESPAGNOL *LATIN n'est pas compatible avec la Section*

**➔ 2 possibilités pour retourner le dossier d'inscription : DOSSIER PAPIER ou NUMERIQUE
AVANT LE DIMANCHE 7 AVRIL**

1- DOSSIER PAPIER : Dossier à retourner **par courrier** (ne pas envoyer en lettre recommandée) **ou à déposer directement au Collège** (attention le Collège sera fermé pendant les vacances)

2- DOSSIER NUMERIQUE : prendre en photo les pages et pièces jointes du dossier d'inscription (attention à la qualité des photos)

Envoyer le dossier PAR MAIL à l'adresse du collège : ce.0622793z@ac-lille.fr

Et mettre en copie M.Collot, le responsable de la section sportive HANDBALL :

sectionsportivehbdavidmarcelle@gmail.com

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

(à remplir par l'établissement d'origine)

NOM DE L'ELEVE :

NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE :

MAIL DE L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE :@.....

AVIS DU CONSEIL DE CLASSE ou DU PROFESSEUR DES ECOLES :

Classe de l'élève :

Niveau de la classe fréquentée :

L'élève est-il repéré comme besoins éducatifs particuliers (PPS, PAP, suivi MDPH...) OUI ☐ NON ☐

NIVEAU DE MAITRISE				
	insuffisant	fragile	satisfaisant	TB maîtrise
Capacité de travail en classe				
Capacité de travail à la maison				
Méthodes de travail efficaces				
Gestion du travail en groupe				
Motivation pour sa scolarité				
Autonomie				
Investissement dans la vie de la classe				
Prise d'initiative en classe				
Ponctualité/assiduité				
Attitude face aux efforts				
Attitude adaptée en classe				
Attitude adaptée hors de la classe				
Gestion de ses émotions				
Gestion de la frustration				
Relations à l'adulte				
Relations avec ses pairs				

Informations complémentaires éventuelles pour éclairer la commission d'admission

2 APPRECIATION DU PROFESSEUR EN CHARGE DES ENSEIGNEMENT D'EPS (attitude sportive, respect des consignes, attitude avec ses camarades), (coordination, endurance, qualités physiques, cross)

AVIS DU DIRECTEUR D'ECOLE ou DU CHEF D'ETABLISSEMENT : (pour le travail, comportement, résultats scolaires, orientation envisagée)

Défavorable ☐ Réservé ☐ Favorable ☐ Très favorable ☐

Tampons et signatures

Motivation de l'avis



RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

NOM DU JOUEUR :

CLUB DANS LEQUEL LE CANDIDAT EST LICENCIE s'il ou elle est licencié(e):

- Nom du club :

- Catégorie:.....

- Postes occupés sur le terrain :
.....

- Détection/ Sélections :.....

- Latéralité : Droitier ☐ Gaucher ☐ Ambidextre ☐

RAPPORT DE L'EDUCATEUR DE CLUB sur les aptitudes du joueur.

Si l'élève n'est pas licencié(e), l'enseignant de pratiques sportives peut répondre en fonction des activités pratiquées

aptitudes du joueur sur le plan technique, dans le jeu et au niveau du comportement sur et hors du terrain (avec l'éducateur, ses partenaires, ses adversaires,...)

Cachet du club et signature

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- ☐ L'autorisation à participer aux épreuves de sélection, signée des parents
- ☐ Les **photocopies** des bulletins ou du LSU du 1^{er} et 2^{ème} trimestre de l'année en cours
Le bulletin sera à apporter le jour du concours si l'Ecole ne peut pas le fournir avant le 7 avril
(joindre uniquement les photocopies, aucun document ne sera retourné à la famille)
- ☐ Sur papier libre, un bref exposé **de l'élève** expliquant les raisons qui l'amènent à demander à s'inscrire en Section sportive handball au Collège David Marcelle de Billy-Montigny
- ☐ 3 enveloppes timbrées (2 à l'adresse des parents du candidat et 1 à l'adresse de l'école ou établissement d'origine)

IMPORTANT : LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS EXAMINES

VU ET PRIS CONNAISSANCE DU CONTENU DE CE DOSSIER :

DATE :

SIGNATURE DES PARENTS :

LES DOSSIERS SONT A RETOURNER AU PLUS TARD POUR LE :

DIMANCHE 7 AVRIL 2024

à

MONSIEUR LE PRINCIPAL DU COLLEGE DAVID MARCELLE
SECTION SPORTIVE HANDBALL
5, RUE DU COLLEGE
62420 - BILLY-MONTIGNY

DOSSIER PAPIER

DATE LIMITE DU RETOUR DIMANCHE 7 AVRIL 2024

1- DOSSIER PAPIER : Dossier à retourner **par courrier** (ne pas envoyer en lettre recommandée) **ou à déposer directement au Collège** (attention le Collège sera fermé pendant les vacances)

Vous pouvez aussi doubler l'information d'un dossier numérique : prendre en photo les pages et pièces jointes du dossier d'inscription (attention à la qualité des photos)

Envoyer le dossier PAR MAIL à l'adresse du collège : ce.0622793z@ac-lille.fr

Et mettre en copie M.Collot, le responsable de la section sportive HANDBALL :
sectionsportivehbdavidmarcelle@gmail.com



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE
HANDBALL



QUELLE VOCATION ?

La section sportive scolaire handball contribue à **la promotion du HANDBALL de haut niveau régional** tout en garantissant aux élèves et à leurs familles les conditions d'une poursuite normale de leurs études de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Elle existe depuis 2011 au Collège de Billy-Montigny. Les résultats obtenus, tant sur le plan scolaire que sur le plan sportif, témoignent de l'efficacité de cette structure.

Le collège est proche de la gare SNCF de BILLY-MONTIGNY

POUR QUELS ELEVES ?

Les élèves issus de CM2, 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, ayant un bon niveau en handball, qui souhaitent se perfectionner dans leur spécialité et qui ont un niveau de **motivation**, de **volonté** et de **maturité** attesté par leur comportement et leurs résultats scolaires et sportifs. Une **PRIORITE** est donnée aux résultats scolaires et au comportement qui conditionnent l'entrée et le maintien au sein de la Section. **La MOTIVATION pour obtenir les meilleurs résultats scolaires est essentielle.**

L'entrée se fait en 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème} en fonction des places disponibles

ATTENTION : si les parents sont divorcés ou séparés, l'accord des 2 parents est indispensable pour l'inscription en section sportive

QUELLE FORMATION ?

- Formation scolaire :
Tous les cours sont absolument identiques à ceux suivis par les élèves du collège.
- Formation sportive :
Les élèves bénéficient de 2 entraînements par semaine et ne peuvent pas avoir moins de 3h de handball par semaine. Ces heures s'ajoutent à celles d'EPS prévues dans les emplois du temps.
Ils sont encadrés par un Professeur du collège, titulaire du diplôme d'Entraîneur de la Fédération Française de Handball et des éducateurs sportifs

- ▶ La participation aux compétitions UNSS est fortement recommandée

Des intervenants extérieurs sont présents régulièrement pour une meilleure qualité d'encadrement.

Cette formation permet également aux élèves d'approfondir leurs connaissances liées à la pratique du handball au travers des actions éducatives proposées en complément des entraînements et des compétitions.

QUELS OBJECTIFS ?

- Une formation exigeante avec un suivi personnalisé sur les résultats scolaires. Elle accompagne l'élève en difficulté en l'aidant à adopter une attitude favorable aux apprentissages et respectueuse de l'environnement scolaire.
- Pour ceux qui auront atteint en fin de troisième le niveau requis, possibilité d'admission en 2^{nde} Section Sportive, notamment à Blaringhem Béthune. Un départ au pôle Espoir est également envisageable pour certains élèves.
- Pour tous, la poursuite normale des études garantit des conditions d'orientation identiques à celles des autres élèves de troisième du collège.
- Un suivi individualisé sur le plan technique avec un travail en liaison avec la vidéo et le club.

QUELLES CONDITIONS D'ADMISSION ?

- Les dossiers de candidature sont à la disposition des élèves sur le site du collège David Marcelle (03 21 20 28 86), dans leurs écoles et leurs collèges
- Se présenter au concours d'entrée
- Etre retenu par la commission de suivi de la section sportive qui étudie les performances sportives du concours d'entrée et surtout le dossier scolaire de l'élève et la cohérence de son parcours.

LES DOSSIERS SONT A RETOURNER AVANT LE DIMANCHE 7 AVRIL 2024

COLLEGE DAVID MARCELLE
5 rue du collège
62420 - BILLY-MONTIGNY
03.21.20.28.86

Autorisation parentale de participation à la sélection pour l'entrée en section sportive handball

Je soussigné(e).....

Représentant(e) légal(e), autorise mon enfant.....

.....

à participer à la sélection pour l'entrée en section sportive au collège David Marcelle de Billy-Montigny qui aura lieu aux dates indiquées sur la convocation envoyée par courrier postal à mon domicile

DATES DU CONCOURS MARDI 16 AVRIL

Sur convocation pour les tests techniques

Si les 2 parents sont divorcés ou séparés, l'accord des 2 parents est nécessaire. Il faut donc fournir un 2^{ème} document d'autorisation parentale de participation à la sélection pour l'entrée en section sportive

Signature des Parents
ou du représentant légal

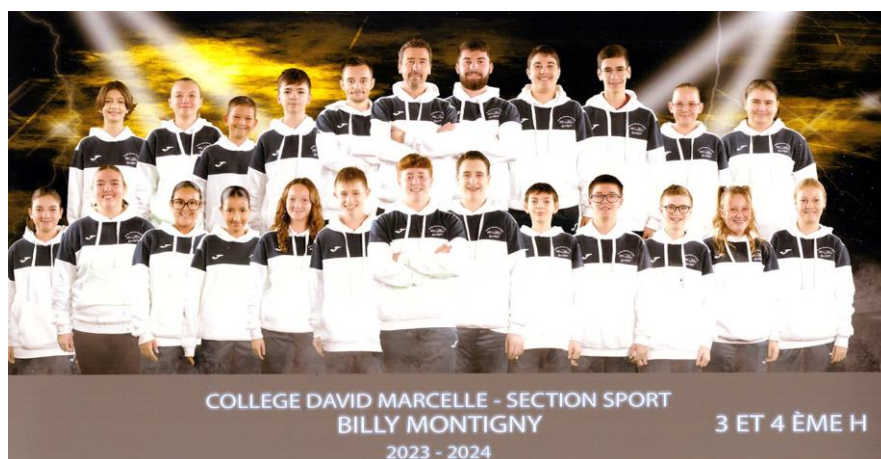
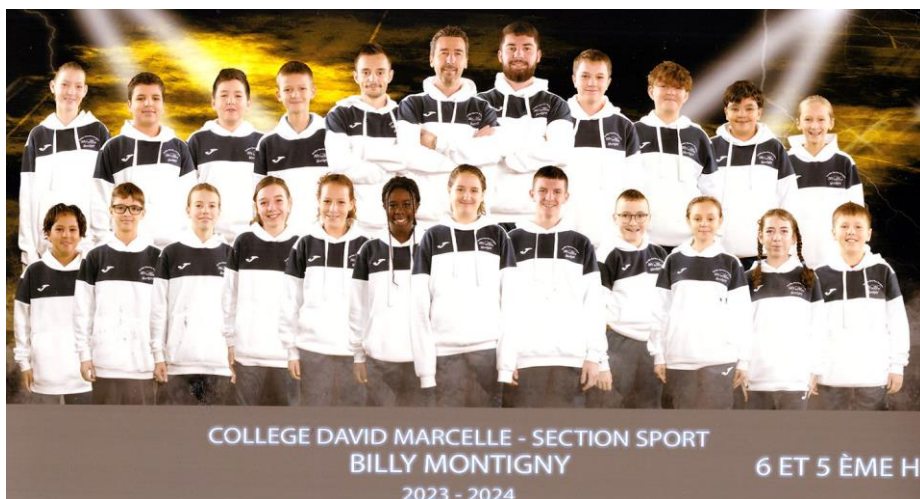


SECTION SPORTIVE HANDBALL

Collège David Marcelle de Billy-Montigny

Tu es un ou une élève sérieux(se) et motivé(e), passionné(e) de handball et tu veux réussir tes études. La Section sportive te permet de progresser et de construire **un double projet scolaire et sportif.**

Collège David Marcelle
5, rue du Collège
62420 Billy-Montigny
03 21 20 28 86



Entrée possible en 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème}

Demande un dossier d'inscription afin de passer le CONCOURS D'ENTREE

RENSEIGNEMENTS AU COLLEGE : 03 21 20 28 86

SITE INTERNET : <https://college-david-marcelle-billy-montigny.62.ac-lille.fr>

Calendrier prévisionnel sous réserve de modification

SECTION SPORTIVE HANDBALL

Année scolaire 2024-2025

<u>DATE</u>	<u>ORGANISATION</u>
Jusqu'au dimanche 7 avril 2024	<u>Envoyer son dossier de candidature au Collège (à faire remplir par l'Ecole et le club de handball)</u>
Mardi 16 avril 2024	<u>Tests sportifs : la convocation pour les tests vous est envoyée par courrier</u>
Lundi 13 Mai 2024	<u>Délibérations de la commission de suivi de la section sportive</u>
Mois de Mai / Juin	<u>Envoi des résultats par courrier pour tous les postulants</u> Le dossier d'inscription sera à retirer au Collège après l'accord du DASEN sur la dérogation pour les élèves non Billysiens
Juin 2024 (date à préciser)	<u>Réunion d'information au Collège</u>

ANNEXE POUR RENSEIGNER LA PROFESSION DES PARENTS

Professions et catégories socio-professionnelles

Codes à reporter en page 3 (rubrique "représentants légaux")	
Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS	
10	Agriculteurs exploitants
ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE	
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES	
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES	
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
EMPLOYES	
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
OUVRIERS	
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
RETRAITES	
71	Retraités agriculteurs exploitants
72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle ≥ 60 ans (sauf retraités)